



Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

Le bac brun, c'est facile !!!



Questions ??? Réponses...

1. Je composte déjà, pourquoi un bac brun en plus ???

Vous compostez ? Gardez vos excellentes habitudes et le bac brun viendra simplement en complément car il accepte d'autres produits tels que les boîtes à pizza souillées, la litière de petits animaux, les restes de repas (incluant la viande et le poisson) ... C'est aussi une excellente alternative l'hiver si le composteur est inaccessible ou gelé.

2. A qui appartient le bac brun?

Tout comme les bacs verts et noirs, le bac brun appartient à la municipalité et est relié à une adresse civique. Si vous déménagez, laissez les bacs fournis par la municipalité sur la propriété. Les propriétaires suivants pourront continuer vos bonnes habitudes de recyclage et de compostage!!!

3. Où vont les matières organiques déposées dans le bac brun ?

Elles sont transportées à deux centres de compostage industriel situés à Chertsey et Brownsburg-Chatham.

4. Pourquoi récupérer les matières organiques?

Les matières putrescibles représentent plus de 40% du volume des ordures ménagères. Lorsqu'elles sont enfouies, leur décomposition sans oxygène dégage du méthane, puissant gaz à effet de serre. Si elles sont compostées, l'avantage est double car on envoie moins de déchets à l'enfouissement (ça coûte moins cher à long terme) et surtout on récupère un précieux amendement organique !

D'un point de vue gouvernemental, l'objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles est de bannir l'enfouissement des matières organiques en 2020 et surtout de les valoriser, sachant que les sites d'enfouissement sont au maximum de leur capacité et qu'il ne s'agit pas d'une solution durable.

5. Quelle est la fréquence des collectes?

Les bacs bruns sont vidés chaque semaine de début mai à mi-octobre et aux deux semaines de mi-octobre à avril. En hiver, le gel des matières organiques dans le bac peut-être évité en plaçant du papier journal ou un carton au fond du bac brun. On s'assure ainsi que le bac sera vidé lors de la collecte.

6. Participer, oui mais comment?

En contribuant à la collecte des matières organiques, vous augmentez les performances de la municipalité en matière de gestion des matières résiduelles. Tout ce qui peut être détourné des sites d'enfouissement a un impact économique et environnemental. Composter est une habitude à prendre au même titre qu'on recycle depuis plusieurs années. C'est à chacun de s'organiser en commençant par le plus facile. La participation de chacun est essentielle !

7. Que met-on dans le bac brun?

Ça se mange? C'est en papier ou en carton? C'est un résidu de jardin? ÇA VA DANS LE BAC BRUN!

La liste des matières acceptées ou refusées est consultable sur notre site internet. Globalement, le bac brun accepte tout reste de nourriture, fruits, légumes, viandes, poissons, boîtes à pizza souillées, papiers mouchoirs et essuie-tout n'ayant pas été en contact avec un produit chimique (Peinture, huile moteur ...), litière de petits animaux (en vrac seulement, pas de sacs!). Les mégots de cigarette, **les sacs de plastique incluant ceux qui sont biodégradables ou oxodégradables ne doivent pas être déposés dans le bac brun !**

Si on ne veut pas le retrouver intact (non décomposé) dans les plates-bandes ou le jardin...on ne le met pas dans le bac brun !

8. Est-ce que le compost va être redistribué aux citoyens?

Le compost provenant de la collecte des bacs bruns est habituellement redistribué gratuitement lors de la journée du mois de l'arbre et des forêts (mai) et de la journée de la famille (août). Contactez le Service de l'Environnement pour en savoir plus! Vous pouvez ainsi voir concrètement les résultats de votre participation et récupérer un amendement organique naturel de qualité pour vos plates-bandes ou votre jardin !

9. Est-ce que mon bac va attirer les mouches ou les rongeurs?

L'important est de sortir systématiquement le bac brun pour la collecte, même s'il y a peu de matières organiques à l'intérieur. De cette façon, les odeurs ou désagréments sont quasiment inexistantes. Idéalement placer le bac brun à l'ombre lors de fortes chaleurs. Pour les rongeurs, le bac brun sera muni d'un loquet qui le fermera efficacement.

10. Commentaires ou autres questions ???

Appelez le Service de l'environnement aux postes 230 ou 226 et il nous fera plaisir de vous aider et vous accompagner pour que la collecte des matières organiques soit une réussite !!!

Alors bon compostage!

